

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Plan de prévention des risques d'inondation des vals de Bréhémont-Langeais

Il sera procédé **du mercredi 23 septembre à 9H au vendredi 23 octobre 2026 à 17H**, soit pour une durée de 31 jours, à une enquête publique à l'effet de voir approuvée la révision du plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation (PPRI) des vals de Bréhémont-Langeais.

Cette enquête se déroulera sur le territoire des communes d'Avoine, Bréhémont, La Chapelle-aux-Naux, Cinq-Mars-la-Pile, Huismes, Langeais, Lignières-de-Touraine, Rigny-Ussé, Rivarennas, Savigny-en-Véron et Vallères.

Les pièces du dossier d'enquête seront consultables pendant la durée de l'enquête par toutes les personnes intéressées dans les mairies concernées, aux jours et heures d'ouverture au public. Le dossier sera également consultable sur le site internet dédié à l'adresse suivante : www.indre-et-loire.gouv.fr/ppri-brethemont-langeais

La commission d'enquête est composée de M. Jean-Pierre VIROULAUD (président), M. Denis GAYNO et Mme Marie-Ange MAUVAIS (titulaires) et Mme Nadine JOUINT (suppléante).

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public, en mairie, selon le calendrier suivant:

BRÉHÉMONT le mercredi 23 septembre de 9H à 12H et le mardi 13 octobre de 14H à 17H	
RIVARENNES le lundi 28 septembre de 10H à 12H	SAVIGNY-EN-VÉRON le lundi 28 septembre de 14H à 17H
VALLÈRES le mercredi 7 octobre de 9H à 12H	AVOINE le samedi 10 octobre de 9H à 12H
LANGEAIS le mercredi 7 octobre de 14H à 17H et le vendredi 23 octobre de 9H à 12H	
HUISMES le mardi 13 octobre de 9H à 12H	LIGNIÈRES-DE-TOURAINES le jeudi 15 octobre de 9H à 12H
CINQ-MARS-LA-PILE le jeudi 15 octobre de 14H à 17H	RIGNY-USSÉ le mardi 20 octobre de 9H à 12H
LA CHAPELLE-AUX-NAUX le mardi 20 octobre de 14H à 17H	

Pendant toute la durée de l'enquête, des registres déposés en mairie seront tenus à la disposition du public qui pourra y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Celles-ci pourront également être adressées par écrit à l'attention du président de la commission d'enquête à l'adresse de la mairie de Langeais (2, place du 14 juillet – 37 130 LANGEAIS), ou par voie électronique à l'adresse revision-ppri-vals-de-brethemont-langeais@mail.registre-numerique.fr. Les observations pourront être consultées à l'adresse www.registre-numerique.fr/revision-ppri-vals-de-brethemont-langeais.

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public dans les meilleurs délais sur le registre numérique du site internet dédié.

Toutes les informations relatives au dossier peuvent être demandées auprès de la direction départementale des territoires d'Indre-et-Loire (service risques et sécurité) par courrier adressé au service risque et sécurité à l'adresse postale suivante : 61, avenue de Grammont – BP 71 655 37 016 TOURS GRAND TOURS Cedex 1, ou par mél à l'adresse ddt-srs-pr@indre-et-loire.gouv.fr.

À l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête dans les mairies des communes précitées, en préfecture (bureau de l'environnement) et sur le site internet de la préfecture.

Au terme de l'enquête publique, le préfet d'Indre-et-Loire se prononcera par arrêté sur l'approbation du plan, le cas échéant modifié.